



Revue de Direction : tout semble possible... ou presque !

« En moyenne, tout collaborateur bénéficie d'une augmentation de salaire individuelle tous les 4 ou 5 ans, sous réserve d'être compétent, d'avoir un salaire dans le marché et sur la base de nos budgets annuels. »

Pour les autres ? Vous avez encore comme espoir la garantie salariale tous les 8 ans !



« Il y aura des hommes blancs, il y aura des hommes noirs, il y aura des hommes jaunes, il y aura des hommes grands, il y aura des hommes petits, il y aura des hommes beaux, il y aura des hommes moches et tous seront égaux, mais ce ne sera pas facile. »

Et puis il a dit : « Y'en aura même qui seront noirs, petits et moches, et pour eux ce sera très dur ! »

« Il y aura des femmes, il y aura des hommes, il y aura des cadres, il y aura des non cadres, il y aura des jeunes à potentiel, il y aura des moins jeunes plus confirmés, tous auront leur chance mais ce ne sera pas facile. »

Et puis elle a dit : « Y'en aura même qui seront salariés, âgés de plus de 30 ans, de plus de 10 ans d'ancienneté, et pour eux ce sera très dur ! »



Pour celles et ceux qui attendent que BPCE vienne corriger la rigueur de la politique salariale locale, sachez que l'augmentation nationale des salaires prévue pour 2018 sera de 0%. Seule reste en discussion une prime de 350€ brut pour les salaires inférieurs à 35000€.

Ce qui a représenté en 2016, moins de 0,3 millions d'€ pour l'ensemble du personnel de la CEMP, alors que le résultat net de la CEMP a été de :
73.7 millions d'€ !

TOUT ÇA POUR ÇA !



Sud BPCE (Banques Populaires-Caisses d'Epargne)
Section Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées—10 avenue Maxwell – 31100 Toulouse
Tél : 05.62.16.37.69 ou 09.66.00.18.47 / E-mail : sud.cemp@wanadoo.fr / Site : www.sudbpce.com

